



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 035**

Le lundi 3 octobre 2022

---



Président : M. Robert Morrissey



## Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 3 octobre 2022

• (1545)

[Traduction]

**Le président (M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.)):** Chers membres du Comité, nous avons le quorum. La séance est ouverte.

Comme vous pouvez le voir, notre greffière est malade aujourd'hui, alors nous avons une greffière remplaçante. Je vais lui demander de se présenter.

**La greffière du Comité (Mme Vanessa Davies):** Je m'appelle Vanessa Davies. Je suis heureuse de vous voir.

**Le président:** Je vous souhaite la bienvenue, madame Davies.

Bienvenue à tous à la 35<sup>e</sup> séance du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes. La séance se déroule encore aujourd'hui en format hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 23 juin 2022. Par conséquent, des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance via l'application Zoom.

Pour assurer le bon déroulement de la séance, j'aimerais faire quelques remarques à l'intention des témoins et des députés.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Les personnes qui participent par vidéoconférence doivent utiliser la fonction « Lever la main » et cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro. Lorsque vous avez terminé, veuillez mettre votre microphone en sourdine pour minimiser les interférences.

Si vous êtes dans la salle et souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main pour attirer mon attention. Le microphone sera contrôlé par l'agent des délibérations et de la vérification. La greffière et moi gérons l'ordre des intervenants dans la salle et sur Zoom.

Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Veuillez m'informer si les services d'interprétation font défaut. Nous allons interrompre la séance le temps de corriger la situation. Je demanderais aux membres du Comité et aux témoins de parler lentement pour faciliter la tâche de nos interprètes et leur permettre de bien faire leur travail. Si des problèmes techniques surviennent, veuillez m'en aviser et nous suspendrons la séance quelques minutes.

Je rappelle également à tous qu'il est interdit de faire des captures d'écran des délibérations du Comité.

Conformément au paragraphe 108 (2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 3 février 2022, le Comité poursuit son étude de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la première heure. Nous allons commencer notre discussion par les déclarations liminaires de cinq minutes, qui seront suivies par la période des questions. Nous accueillons M. ammanuel melles, du Réseau pour l'avancement des communautés noires; M. Louis-Edgar Jean-François, président-directeur général, du Groupe 3737; et M. Rustum Southwell, directeur général, de L'initiative des entreprises noires.

Nous allons commencer par M. melles. Vous avez cinq minutes.

J'aimerais mentionner aux témoins, de même qu'aux députés, que je vais vous aviser lorsque votre temps sera presque écoulé en disant « 10 secondes » et en vous demandant de conclure.

Monsieur melles, vous avez la parole.

**M. ammanuel melles (directeur général, Réseau pour l'avancement des communautés noires):** Je vous remercie, monsieur le président. Je suis heureux de participer à cette réunion avec les membres du Comité. Je me trouve à Toronto, qui est située sur le territoire du Traité n° 13.

Je suis très heureux de pouvoir vous faire part de quelques-unes de mes réflexions sur l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.

Le Réseau pour l'avancement des communautés noires est un organisme national. C'est un organisme rassembleur qui se concentre sur le changement des systèmes et qui fait, à ce titre, beaucoup de mobilisation des connaissances, de renforcement des capacités, de recherche et de travaux stratégiques. En Ontario, nous accordons également des subventions. Jusqu'à présent, nous avons accordé plus de 6 millions de dollars pour le renforcement des capacités des organismes noirs, en travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.

Pour cette initiative particulière, l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, nous avons été retenus par le ministère Emploi et Développement social Canada, EDSC, en tant que fournisseur de services spécialisés. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec des intermédiaires noirs, dont deux directeurs généraux, M. Southwell et M. Jean-François, participent à la réunion avec moi.

L'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada a été une nouvelle initiative transformatrice pour les communautés noires au pays. Elle est sans précédent, en ce sens qu'elle est issue d'un processus de co-conception avec des leaders noirs, au nombre de 33, dont trois sont ici aujourd'hui. Nous nous sommes rencontrés à Gatineau à l'été 2019 et avons travaillé avec le gouvernement fédéral pour jeter les bases de cette initiative.

Comme vous le savez, elle comprend un volet de renforcement des capacités, prévoit la création d'un institut et fournit du financement. Il s'agit d'un investissement important dans les communautés noires, que nous n'avons jamais vu au niveau fédéral, du moins pas depuis que je travaille dans ce secteur, c'est-à-dire près de 30 ans.

Ce qu'il y a d'unique dans cette initiative, c'est qu'elle met les leaders des communautés noires aux commandes, pour ainsi dire. Pour la première fois, nous avons des intermédiaires noirs qui sont financés pour accorder des fonds aux organismes communautaires noirs. Il est également important de souligner que cela s'est produit pendant la pandémie. Nous avons vu beaucoup d'organismes communautaires partout au pays qui s'occupent des programmes travailler avec les communautés noires pour relever les défis liés à la pandémie et être en mesure d'accéder aux ressources pour faire ce qui compte à leurs yeux.

L'un des grands avantages de cette initiative est qu'elle a permis à un grand nombre de ses bénéficiaires de l'utiliser comme plateforme pour accéder à d'autres ressources. L'année dernière, le gouvernement fédéral a lancé le Fonds de soutien communautaire d'urgence, doté d'une enveloppe de 350 millions de dollars, auquel un autre très important est venu s'ajouter, le Fonds de relance des services communautaires. En ce qui concerne le financement que les groupes ont reçu, beaucoup d'entre eux ont reçu aussi des fonds de fondations philanthropiques, de Centraide ou d'administrations locales. Il y a donc eu un effet d'entraînement habilitant.

L'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada est également une occasion pour nous de parler de la transformation de la relation entre les communautés noires et le gouvernement fédéral pour la faire passer d'une relation de transaction à une relation de transformation.

Je serai heureux de vous donner plus tard, au cours de la période des questions, des exemples de ce que nous pourrions mettre en place. Toutefois, il est important de se pencher sur certains éléments, entre autres, comment mettre à profit le processus de co-conception entre les communautés noires et le gouvernement, et comment intégrer progressivement les valeurs afrocentriques dans la mesure et l'évaluation.

D'autres témoins vous ont déjà parlé de la nécessité d'examiner la question du financement durable. Je dis toujours — car je m'occupe de conception, de financement et de renforcement des capacités —, que le renforcement des capacités n'est pas suffisant pour éliminer les problèmes systémiques auxquels se heurtent les communautés noires. Le renforcement des capacités est un bon catalyseur, mais ultimement, le gouvernement fédéral doit penser à une façon de soutenir le changement en accordant un financement de base et durable aux organismes. D'autres témoins vous ont aussi parlé de toute la question de la concertation, encore une fois, dans le cadre d'un processus de co-conception.

En ce qui concerne le problème lié aux rapports excessifs, il y a peut-être là une occasion de passer des contributions aux subventions. Dans le cadre du plan d'action pour les jeunes Noirs de l'Ontario, nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario pour déployer un système de financement différent qui permet aux dirigeants d'organisme de prendre du recul, d'innover, de planifier davantage et d'inscrire dans la durée une partie du travail qu'ils accomplissent.

Le paysage a changé. Les multiples sources de financement dont vous disposez — le fonds d'entrepreneuriat, l'Initiative Appuyer les

communautés noires du Canada et l'annonce faite aujourd'hui concernant le fonds de dotation — constitue une bonne occasion pour les dirigeants noirs et le gouvernement de se réunir pour réfléchir à la façon dont nous pouvons améliorer l'ensemble du système.

● (1550)

Je vous remercie de votre temps. Je serai heureux de participer à la période des questions plus tard.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur melles.

Nous passons à M. Jean-François et au Groupe 3737 pendant cinq minutes.

[Français]

**M. Louis-Edgar Jean-François (président-directeur général, Groupe 3737):** Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est un plaisir de pouvoir échanger avec les membres du Comité, que je remercie de cette initiative et de cette prise d'informations.

Le Groupe 3737 est un écosystème d'accompagnement entrepreneurial, qui met l'accent sur le développement d'entreprises et le développement organisationnel. Nous le faisons par l'entremise de neuf programmes d'accompagnement des entrepreneurs et des organisations à tous les stades, qu'ils soient en idéation, en accélération ou en croissance. Nous accompagnons les jeunes et les moins jeunes en privilégiant la diversité ethnoculturelle, plus précisément les communautés noires.

Nous avons le privilège de travailler avec l'équipe d'amanuel melles et celle de Rustum Southwell, ainsi qu'avec l'Africa Centre de Sharif Haji, dans l'Ouest, et les Tropicana Community Services de Raymund Guiste, en Ontario.

Nous travaillons de façon très synergique et nous avons une approche écosystémique.

Nous avons le privilège de gérer l'initiative Appui aux communautés noires du Canada pour la province de Québec. Jusqu'à maintenant, cette initiative a connu un grand succès. Nous avons pu, de façon très concrète et de concert avec les autres organismes intermédiaires, renforcer les capacités en fonction des trois priorités que sont l'amélioration de la gouvernance, l'augmentation des ressources humaines et la diversification des revenus.

Aujourd'hui, je veux vous parler de statistiques pour que vous puissiez voir les effets que cette initiative a eus, non seulement sur les collectivités noires, mais également sur les organisations sans but lucratif qui soutiennent ces collectivités.

Comme vous le savez, cette initiative, soutenue par le gouvernement fédéral, a été créée en reconnaissance de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par les Nations unies. Le Groupe 3737 a le privilège d'être l'une des quatre organisations canadiennes chargées de la mise en œuvre pancanadienne de cette initiative et responsables d'en assurer une direction constructive.

J'ai parlé des trois priorités que sont l'amélioration de la gouvernance, l'augmentation et la diversification des sources de financement, et l'amélioration de la gestion opérationnelle et organisationnelle. Cela nous a permis d'entrer dans un mode de transformation numérique. Comme vous le savez, en 2022, nous ne pouvons pas passer à côté de tout ce qui est numérique si nous voulons rendre plus efficaces nos processus et notre accompagnement.

Le nombre d'organismes à but non lucratif, ou OBNL, que nous accompagnons est passé de 58 à l'origine à 206 aujourd'hui. En partenariat avec Emploi et Développement social Canada, nous gérons un budget de subventions de 8,6 millions de dollars destiné au renforcement des capacités de ces 206 OBNL.

Cela nous a également permis de tenir un congrès national axé sur le renforcement des capacités, lors duquel nous avons accueilli, non seulement les 206 OBNL québécois dont je viens de parler, mais également des organisations provenant de différents endroits ailleurs au Canada, notamment de l'Ontario et d'Halifax.

Nous avons pu mettre en place un plan de soutien qui fait intervenir l'écosystème d'accompagnement de ces OBNL pour documenter l'incidence du financement de l'initiative sur le renforcement des capacités et quantifier de façon concrète les six résultats escomptés par le Groupe 3737 pour Emploi et Développement social Canada. Le plan permet de mesurer l'incidence de ces mesures sur le renforcement des capacités, de rendre des comptes, de quantifier les répercussions et de déterminer combien d'OBNL ont le plus progressé dans les quatre grandes catégories que nous verrons un peu plus tard, et lesquels.

Aux fins de la gestion du budget total de 8,6 millions de dollars de subventions que le Groupe 3737 a reçu à l'intention des OBNL du Québec, nous avons mis en place un processus rigoureux.

Nous avons commencé par les demandes et les OBNL. Nous avons sélectionné des organismes, puis tenu des rencontres individuelles avec les représentants de chacun de ceux ayant réussi la première phase du processus. Nous avons ensuite analysé tous les projets pour en faire une vérification préalable, puis signé des protocoles d'entente avec les OBNL ayant réussi cette deuxième étape.

Ces organismes devant aussi s'évaluer, nous avons conçu un outil technologique à cette fin. L'approbation a été faite par la suite par l'entremise d'une plateforme commune aux quatre organismes intermédiaires, SM Apply. Enfin, nous avons signé les contributions pour les sous-bénéficiaires avant de procéder à la distribution des chèques.

• (1555)

Nous avons donc instauré un processus rigoureux pour gérer l'attribution de ces sommes et créer un contexte de renforcement des capacités.

Le premier des six résultats escomptés est l'augmentation de la capacité de ces 206 organismes à but non lucratif. Outre le financement total de 8,6 millions de dollars dont j'ai déjà parlé, nous avons une équipe de six employés qui appuient ces OBNL en leur offrant un accompagnement personnalisé tout au long de leurs démarches, en plus d'une plateforme numérique d'accompagnement à leur intention.

Le deuxième résultat escompté est l'amélioration de l'attractivité globale. À cette fin, nous avons effectué plus de 2 500 interventions et tenu 36 ateliers mensuels, sans oublier le congrès national dont j'ai parlé et qui réunissait ces organisations. Nous avons effectué une tournée régionale et réparti les projets entre six régions administratives du Québec de la façon la plus équitable possible.

Nos comités font preuve de diversité régionale et culturelle. Dans ces six régions administratives, nous sommes en contact avec les communautés noires provenant d'Afrique, des Caraïbes et des com-

munités d'accueil ici au Québec. Chaque comité comporte 28 membres et...

**Le président:** Merci, monsieur Jean-François.

• (1600)

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Southwell, de L'initiative des entreprises noires, pendant cinq minutes.

**M. Rustum Southwell (directeur général, L'initiative des entreprises noires):** Je vous remercie. Bonjour à tous.

Je m'adresse à vous depuis Mi'gma'gi, la terre ancestrale de la nation micmaque, également connue sous le nom de Nouvelle-Écosse, qui est aussi le berceau de la communauté noire historique présente ici depuis plus de 400 ans. Je suis très heureux de faire partie des témoins aujourd'hui pour vous donner un aperçu des retombées que les investissements dans des initiatives comme Appuyer les communautés noires du Canada ont pour la communauté noire et les organismes communautaires noirs partout au pays.

L'initiative des entreprises noires est une initiative de développement des entreprises ciblée qui a été créée en 1996 dans la province de la Nouvelle-Écosse pour répondre aux besoins uniques de la communauté néo-écossaise africaine. Nous voulions changer et influencer le milieu des affaires de la Nouvelle-Écosse et du Canada en favorisant et en soutenant le développement des entreprises appartenant à des Noirs et des aspirants entrepreneurs. Nous y contribuons grâce à un cadre cohérent comportant plusieurs objectifs et initiatives, comme favoriser l'indépendance économique des particuliers, accroître le niveau de vie et la création de richesses, offrir des choix de carrière aux jeunes, et susciter la fierté dans les collectivités.

Notre croyance que notre but consiste à changer des vies en accroissant l'indépendance économique. Après 25 ans d'existence, nous connaissons un succès considérable, et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons été choisis comme l'un des intermédiaires pour la mise en œuvre de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada. Nous avons investi dans des organismes, comme les loyalistes noirs — nous avons participé à la création de leur musée grâce à des subventions et des investissements —, l'église d'Africville, le Black Cultural Centre for Nova Scotia et l'organisme pour les jeunes connu sous le nom de Hope Blooms.

Nous avons fait le travail qui est nécessaire, en tant qu'intermédiaire, non seulement pour donner un accès au capital, mais aussi pour fournir des services complets et d'autres types d'initiatives de consultation.

En faisant partie d'un groupe exemplaire qui a pu obtenir des résultats en peu de temps, comme l'a souligné M. Jean-François, et en travaillant avec d'autres, comme M. Mellel et M. Guiste l'ont fait avec Tropicana, ainsi qu'avec Africa Centre, nous avons réussi à joindre avec succès les communautés.

M. Jean-François a mentionné qu'ils accompagnent plus de 200 organismes, et nous avons des chiffres similaires à Halifax. Nous avons réalisé plus de 250 projets au pays, grâce à des investissements directs d'environ 8,5 millions de dollars dans des organismes qui, autrement, n'auraient pas eu la possibilité d'obtenir du financement. Nous constatons — et nous l'avons vu la semaine dernière lors des exposés —, que les gens sont maintenant suffisamment compétents pour créer leurs propres stratégies durables afin d'améliorer la gouvernance et la qualité de leurs organismes, de même que pour aller chercher du financement pour d'autres organismes.

Nous travaillons de différentes manières. Nous avons investi pour offrir des services complets à plus de 60 signataires d'entente auxiliaire afin de les aider à améliorer la prestation de leurs services sur le terrain et à renforcer leurs organismes. Nous avons également créé un camp de base, une plateforme qui a permis à plusieurs centaines d'organismes dans lesquels nous avons investi de résoudre des problèmes et de discuter de divers enjeux, ce qui a permis d'améliorer la qualité des organismes noirs sur le terrain qui sont au service de leurs communautés.

Les projets que L'initiative des entrepreneurs noirs a soutenus sont vraiment similaires à ceux dont M. Jean-François a parlé: diversification des ressources financières et renforcement de la gouvernance organisationnelle grâce au leadership, la saine gestion, la croissance continue, la communication et la transparence. Il s'agit d'aider ces organismes à trouver un équilibre et à rivaliser équitablement dans la communauté des entreprises et des organismes à but non lucratif.

Nous n'aidons pas seulement les organismes à se développer, mais nous comblons aussi les lacunes qui empêchent les organismes et les communautés noires d'être concurrentielles. En fait, le monde est entré dans la quatrième révolution industrielle, l'ère numérique, et dans de nombreux cas, nos organismes sont laissés pour compte. Nous avons également la possibilité d'utiliser les ressources numériques. Nous avons en fait aidé des organismes, par exemple, qui n'avaient pas le statut d'organisme de bienfaisance.

• (1605)

Nous avons investi dans ces organismes parce que nombre d'organismes communautaires n'ont pas le statut d'organisme de bienfaisance, et nous savons que cela peut créer une meilleure base de capacité pour leur avenir.

Nous considérons l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada et le travail que fait l'initiative des entreprises noires comme des défenseurs et des confidents pour ces organismes, que nous pouvons soutenir partout au pays. Nous l'avons fait dans différents domaines, et nous continuerons à le faire. Nous pensons que cette initiative est non seulement avant-gardiste, mais aussi constructive et assurément transformationnelle.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Southwell. Vous pourrez ajouter ce que vous n'avez pas pu dire en répondant aux questions.

Nous allons commencer la première série de questions de six minutes par M. Dalton.

Monsieur Dalton, veuillez mentionner à qui s'adresse votre question.

**M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC):** Je remercie tous les témoins de nous faire part de leur expérience et de leurs idées. Nous vous en sommes très reconnaissants.

La semaine dernière, des témoins nous ont dit que le gouvernement ne devait pas se contenter de leur donner de l'argent en pensant que le racisme anti-Noirs n'existait plus. Êtes-vous d'accord avec ce point de vue? Quelles sont les façons pour le gouvernement de mieux soutenir les communautés noires du Canada?

Je vais vous accorder chacun environ 30 secondes pour nous dire ce que vous en pensez, en commençant par M. Southwell.

**M. Rustum Southwell:** C'est sans doute un bon choix pour moi. J'ai notamment mentionné que, au sein de notre communauté, les gens pensent souvent que c'est l'argent le problème, mais ce n'est pas le cas. Ce sont les questions plus importantes que sont la marginalisation, la répression et les injustices raciales qui sont le problème, et c'est ce à quoi il faut remédier, et non pas se limiter à la stratégie financière.

Je pense que l'initiative annoncée par le ministre Hussen ce matin est aussi une autre façon de procéder, mais ce qu'on constate pour l'une des premières fois, c'est que nous avons été recrutés en raison du travail que nous faisons sur le terrain, la compétence que nous avons apportée à la table, ainsi que les exemples et les stratégies que nous pouvons fournir.

Je pense que nous avons besoin des deux. Il faut un financement solide, uniforme et suffisant, et il faut les compétences transférables des organismes qui peuvent offrir du mentorat et soutenir les stratégies des organismes communautaires pour qu'ils soient acceptés à titre de fournisseur de ce type de service également.

[Français]

**M. Marc Dalton:** Merci beaucoup.

Monsieur Jean-François, avez-vous des commentaires?

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Nous croyons beaucoup à la création de ressources. Je pense que l'initiative Appuyer les communautés noires au Canada est une première étape qui contribue à aider les communautés noires à créer des ressources. Ensuite, une fois les premières ressources en place, il est important de se demander comment les utiliser pour augmenter ce qui est disponible pour ces organismes, dont les membres travaillent tous les jours d'arrache-pied. Aujourd'hui, je pense que nous faisons collectivement un travail important et énorme pour atteindre cet objectif.

Pour répondre à la question, je pense que cette première étape a été franchie du côté du gouvernement. Pour le Groupe 3737, en sa qualité d'organisme mandataire qui œuvre sur le terrain, il est important d'être les yeux et les oreilles du gouvernement et de voir ce qui peut être amélioré. À cette fin, il faut continuer de se demander dans quelle mesure ajouter des ressources et, surtout, comment collaborer et utiliser ces ressources comme levier pour en créer d'autres. Dans les faits, il s'agit de transformer un dollar en deux dollars pour soutenir ces communautés noires canadiennes et leur offrir plus de services.

• (1610)

**M. Marc Dalton:** Merci, monsieur Jean-François.

J'invite maintenant amaneul melles à commenter.

[Traduction]

**M. ammanuel melles:** Le problème du racisme anti-Noirs au Canada auquel se heurtent les communautés noires est historique. Il est générationnel. Il est complexe. Ce que cette initiative et des initiatives similaires font, sans doute au niveau local, c'est de créer les conditions du changement. Je pense qu'il est très important pour nous d'être conscients que, au niveau fédéral, divers ministères en ce moment aident, si on veut, la communauté noire, en offrant du financement.

Il serait très important, notamment, de commencer à réfléchir à une approche pangouvernementale. Il devrait y avoir une stratégie qui ferait le lien entre les divers investissements.

Il importe aussi de se rappeler que beaucoup de ces communautés mènent leurs activités aux niveaux local, municipal et provincial. Il faut donc avoir une vue d'ensemble et se demander quelles sont les mesures prises par le gouvernement fédéral pour collaborer sciemment avec les acteurs locaux afin de mousser certains résultats attendus.

Comme je le répète sans cesse, le renforcement des capacités est un besoin urgent, et comme mes collègues l'ont mentionné, les changements ont eu beaucoup d'effets. Toutefois, il faut être conscients que des problèmes systémiques ont repoussé les communautés noires à la marge et que cela nécessite d'autres interventions. Prenons le logement, par exemple. La Stratégie nationale sur le logement, qui prévoit des investissements de milliards de dollars... La communauté noire y participe à peine.

Comment crée-t-on les conditions du changement? Je pense que les investissements dans le renforcement des capacités que les intermédiaires fournissent permettent à certains groupes locaux de collaborer avec d'autres partenaires pour qu'ils commencent à voir d'autres possibilités de changement dans le système.

**M. Marc Dalton:** Je vous remercie beaucoup.

J'ai seulement une autre question. Au cours des dernières années — des dernières décennies —, l'immigration a augmenté et on a assisté à une grande transformation, à tel point que dans de nombreux quartiers, les minorités visibles deviennent la majorité. Je viens de Vancouver.

Ma question est donc la suivante: est-ce bénéfique? La situation des Canadiens noirs s'est-elle améliorée, ou n'y a-t-il eu aucun changement? Les choses ont énormément changé depuis, disons, une génération. Vous vivez tous ici depuis longtemps, alors je pose la question à l'un de vous, car il ne reste de temps que pour un bref commentaire.

Monsieur Southwell, allez-y.

**Le président:** Monsieur Southwell, soyez bref, car nous dépassons le temps prévu.

**M. Rustum Southwell:** Vous êtes un peu trop généreux à mon goût.

J'habite ici depuis 50 ans. Je me suis installé ici en 1972. J'ai donc vraiment été témoin du changement. Je pense qu'à bien des égards, c'est encourageant. On le constate en Nouvelle-Écosse. Toronto a toujours été en avance. Cependant, la diversité, à elle seule, n'apporte rien. Ce qui compte, ce sont les personnes, les relations. C'est vraiment une question de justice humaine, et il s'agit de savoir comment on peut assurer l'inclusivité dans l'économie.

Il ne suffit pas de dire qu'on ne le fait pas parce que... Voici le nœud de la question: comment le Canada représente-t-il ce qu'il a de meilleur? Comment le Canada représente-t-il son économie et sa société d'une manière exemplaire, pour servir de modèle au reste du monde? C'est, en partie...

**Le président:** Merci, monsieur Southwell. Vous pourrez y revenir dans le cadre d'autres questions.

La parole est maintenant à M. Coteau, qui dispose de six minutes.

**M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous. À titre de leaders communautaires, vous jouez un rôle clé dans cette initiative et vous en assurez la mise en œuvre partout au pays.

J'aimerais poser rapidement la question suivante, et je vais peut-être commencer par M. ammanuel melles. De votre point de vue, comment s'est passée la collaboration avec les autres organismes, ceux qui distribuaient l'argent? Ont-ils pu travailler ensemble pour recueillir le bon type de données, pour établir les normes, pour mettre en place les bons types de procédures afin qu'il y ait une approche presque uniforme dans l'ensemble du pays? Pouvez-vous nous parler un peu de ce processus?

• (1615)

**M. ammanuel melles:** Merci de la question.

Comme je l'ai dit dans mon introduction, le RACN, ou le Réseau pour l'avancement des communautés noires, a été retenu comme fournisseur de services expert pour aider le ministère et les organismes dirigés par des Noirs à mettre au point un système de subvention et de collaboration. Comme l'a dit mon collègue, M. Southwell, ils ont utilisé, par exemple, des plateformes — et c'est ce que M. Jean-François a également fait — pour rassembler les différents organismes. Ils utilisent le processus de demande conjointe. Ils ont travaillé dur pendant des mois pour vraiment régler certaines de ces questions.

Remarquez bien que c'est la première fois que les communautés noires ont des organismes intermédiaires dirigés par des Noirs au pays. C'est une bonne nouvelle. La question est de savoir comment poursuivre sur cette lancée. Oui, quand on y pense, plus de 750 projets ont été financés par les quatre organismes intermédiaires. Vous avez entendu aujourd'hui les représentants de deux d'entre eux, qui vous ont parlé du nombre de projets et des investissements qu'ils ont effectués.

Il faut un village pour apporter des solutions aux communautés noires. Ce que vous avez ici est un microcosme ou un exemple de cela. Oui, je pense que mon organisme a collaboré avec les intervenants au sein du ministère pour mettre le tout en place, mais nous avons aussi veillé à ce que ce soit durable. La durabilité n'est pas seulement une question d'argent. C'est une question d'adaptabilité, de leadership, de capacité et de gouvernance. Tout le travail accompli est important. La question centrale est celle-ci: que devons-nous faire maintenant?

Comme vous et moi le savons, l'Ontario investit depuis longtemps dans les projets et les organismes communautaires. À mon avis, l'essentiel, c'est que nous devons être prêts à discuter de la façon dont nous pouvons maintenir les acquis.

**M. Michael Coteau:** J'ai une question pour M. Southwell concernant la voie à suivre.

Je suis un admirateur de Booker T. Washington et de son concept de dollar à double usage, c'est-à-dire l'idée que nous devons optimiser nos dépenses de manière à soutenir davantage les entreprises et les organismes dirigés par des Noirs. En votre qualité d'homme d'affaires, pouvez-vous envisager la possibilité que nous utilisions le processus d'approvisionnement à l'avenir et différentes façons d'aller de l'avant, même au-delà de la portée de ce travail, en optimisant ces fonds au moyen de services et d'achats supplémentaires?

**M. Rustum Southwell:** Je vous remercie de votre question.

La réponse évidente pour moi est oui, et je vais vous donner un exemple, monsieur Coteau. L'initiative des entreprises noires existe depuis 25 ans, et elle a toujours eu pignon sur rue au centre-ville. À l'heure actuelle, nous travaillons en partenariat avec un organisme dirigé par des Noirs, qui a son propre immeuble, à titre de locataire. Voilà un investissement considérable. C'est très bon signe. Nous nous sommes associés au Delmore « Buddy » Daye Learning Institute, et nous venons d'emménager aujourd'hui au dernier étage de ce bâtiment.

En ce qui concerne la création de richesses et les dépenses, nous misons vraiment sur le double usage, car nous changeons des vies grâce à ces investissements, tout en assurant notre indépendance économique. C'est une des étapes à franchir pour que nous puissions réellement utiliser les fonds et faire des investissements qui auront des retombées dans toute la communauté et qui dureront un peu plus longtemps. Ce n'est là qu'un tout petit exemple.

Nous devons également changer notre façon de penser quand vient le temps de déterminer les modalités d'exécution. Parfois, nous ne sommes pas sûrs de devoir faire appel à des fournisseurs de notre propre communauté. Pour ma part, je pense qu'il faut leur donner une chance et les soutenir. S'ils ne font pas l'affaire une deuxième ou une troisième fois, alors nous aurons une assez bonne raison, mais encore faut-il leur donner cette chance.

Nous avons été témoins de ce changement. Faute de temps, je m'en tiendrai à ces quelques exemples.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur Jean-François, je tiens à vous remercier de tout le travail que vous faites. À votre avis, quel a été l'un de nos très bons coups dans le cadre de ce projet et peut-être l'un des aspects que nous — c'est-à-dire le gouvernement ou les députés — devons améliorer pour assurer la longévité de ce projet? Vous pouvez répondre dans l'ordre que vous voulez.

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Je dirai qu'il y a de nombreux bons coups.

Mentionnons d'abord la collaboration entre les cinq organismes et le gouvernement pour mettre en place et exécuter un programme. Ensemble, nous avons pu créer une synergie. C'est le premier point.

Par ailleurs, nous avons pu accompagner les organismes grâce à cet incitatif. J'ai dit qu'il y en a 206 ici au Québec, mais au total, je crois qu'on en trouve près de 700 partout au Canada. Nous créons des communautés de pratique. Ces organismes travaillent ensemble pour créer des synergies et s'assurer, avant tout, qu'ils tirent des leçons de leurs expériences mutuelles. C'est ainsi que nous pourrons

optimiser le financement et tirer parti des ressources accordées en vue de leur permettre d'évoluer.

La plus belle réussite, à mon avis, c'est la capacité de réunir tous ces organismes afin de leur permettre de collaborer et de fournir des services à la communauté noire du Canada. Voilà ce que nous retenirons de cette initiative.

Il serait dommage de perdre ces ressources, car je sais que cette initiative et ce programme prendront fin officiellement le 31 mars 2024. Tâchons donc de trouver un moyen d'en garantir la pérennité. La principale façon d'y arriver, c'est vraiment de nous assurer de travailler ensemble pour accorder la priorité à ces quatre organismes intermédiaires et à l'équipe de M. melles afin que ces efforts se poursuivent au-delà de cette échéance.

Nous avons du travail à faire de notre côté pour voir comment nous pouvons optimiser le financement, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, mais aussi comment nous pouvons unir nos efforts pour maintenir cette initiative, sans dépendre du gouvernement ou du financement public. Comment pouvons-nous miser là-dessus ensemble et en assurer la continuation?

• (1620)

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup. Je vous suis reconnaissant du temps que vous nous consacrez.

**Le président:** Merci, monsieur Coteau.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs allocutions.

Monsieur Jean-François, je vais commencer par vous. J'ai des questions rapides au début, puis une question plus générale.

Si je vous ai bien compris, vous dites que vous avez reconnu 206 organismes à but non lucratif la troisième année. Combien de demandes avez-vous dû rejeter?

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Il y a eu deux appels de propositions, et un troisième pourrait suivre. Après le premier appel de propositions, 40 organismes ont été choisis et appuyés. Après le deuxième appel de propositions, 43 autres organismes ont été choisis, pour un total de 83.

Ce qui est extraordinaire, c'est que des ressources ont été mises à la disposition des organismes qui avaient été rejetés après ces deux appels de propositions.

Par conséquent, 83 des 206 organismes que nous appuyons ont été sélectionnés après les deux appels de propositions, et les 123 organismes restants ont pu être appuyés grâce à une autre initiative après avoir été rejetés une première fois. Je remercie le gouvernement fédéral de cette conscientisation et de son appui de ces organismes.

**Mme Louise Chabot:** Avant, le programme était administré par Emploi et Développement social Canada. Pour les organismes à but non lucratif dirigés par des membres de la communauté noire, en quoi le fait que le programme est maintenant administré par quatre groupes intermédiaires est-il un avantage?

Cette deuxième question pourrait s'adresser aussi à M. Southwell, qui représente un autre groupe intermédiaire.

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Je pense que le principal avantage apporté par ces organismes intermédiaires est le fait qu'ils connaissent et comprennent la réalité que vivent les organismes à but non lucratif sur le terrain lorsqu'ils offrent des services à leurs clients, les communautés noires, et lorsqu'ils les accompagnent et les appuient.

**Mme Louise Chabot:** Êtes-vous en mesure de dire que ces organismes, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, connaissent bien ces quatre groupes intermédiaires et que vous êtes désormais une référence, ou y a-t-il encore de l'inconnu?

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Il y aura toujours un peu d'inconnu. Nous avons une bonne compréhension de base des préoccupations des collectivités noires, mais il existe certaines nuances régionales à maîtriser. La répartition pancanadienne des quatre organismes intermédiaires, qui connaissent leurs réalités régionales respectives, permet d'atténuer ces différences.

Il faut améliorer notre compréhension de certains éléments. Par exemple, il existe des collectivités noires dans les territoires, une réalité régionale qu'on ne connaît pas à 100 % et qu'on ne comprend pas encore bien. En pourcentage, je dirais que notre compréhension est de 80 % à 85 %. Il nous reste donc un peu d'information à obtenir et de compréhension à développer, d'où la mise en place de notre plateforme numérique et la collecte de données pour parfaire nos connaissances et améliorer l'efficacité des services que nous offrons aux communautés noires.

• (1625)

**Mme Louise Chabot:** Vous avez parlé de la tenue d'un congrès national qui a permis aux organismes de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques exemplaires.

Vous avez aussi dit que vous aviez six employés, qui accompagnent ces organismes dans leurs projets. Afin de mieux comprendre ce que finance l'initiative Appuyer les communautés noires au Canada, pouvez-vous me dire si vos six employés sont rémunérés par cette initiative puisque vous êtes un groupe intermédiaire?

**M. Louis-Edgar Jean-François:** C'est exact. Ces six employés ne travaillent que dans le cadre de l'initiative, qui finance leur salaire.

**Mme Louise Chabot:** J'ai une dernière question, qu'on appellerait « la question qui tue » au Québec.

Vous dites que vous êtes les yeux et les oreilles du gouvernement. Êtes-vous aussi les yeux et les oreilles des membres des communautés noires dans les régions?

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Tout à fait. C'est à cela que sert notre répartition régionale, l'idée étant vraiment d'assurer un appui à tous les organismes, où qu'ils soient, et de comprendre leurs nuances.

Nous nous considérons comme une courroie de transmission entre le gouvernement fédéral et ces organismes pour, en fin de compte, pouvoir servir de la façon la plus adéquate possible les collectivités noires partout dans la province de Québec.

**Mme Louise Chabot:** J'espère aussi que vous faites l'inverse et agissez comme courroie de transmission entre les communautés noires et le gouvernement.

**M. Louis-Edgar Jean-François:** Oui, tout à fait, cela marche dans les deux sens. C'est une courroie de transmission des communautés noires vers le gouvernement et du gouvernement vers les communautés noires.

Il est important de pouvoir être cet intermédiaire et d'assurer une meilleure compréhension des deux côtés afin de pouvoir dire au bout du compte que notre travail sert vraiment à atteindre notre objectif, qui est d'aider et de solidifier les collectivités noires.

**Le président:** Merci, monsieur Jean-François et madame Chabot.

[Traduction]

Madame Zarrillo, vous avez six minutes.

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par M. melles. Vous avez certes piqué ma curiosité en parlant de la façon dont nous pouvons améliorer l'engagement à l'égard du nouveau plan de dotation.

Je vais y revenir dans ma question, mais je voulais d'abord remercier tous les témoins d'aujourd'hui pour le travail incroyable qu'ils ont accompli en vue de renforcer ces capacités et de mobiliser tant de groupes communautaires partout au Canada. J'aurai quelques questions à vous poser sur la façon dont nous pouvons poursuivre sur cette lancée, car c'est le message que j'ai retenu.

Monsieur melles, ma question porte sur cet appel à la durabilité. Compte tenu de l'annonce faite aujourd'hui au sujet du fonds de dotation, comment le gouvernement peut-il tirer le maximum de l'initiative qui prendra fin en mars, quitte à probablement l'intégrer dans ce fonds de dotation?

Quelle serait la meilleure façon d'assurer la durabilité, de maintenir l'infrastructure et de continuer tout ce travail de gouvernance qui a déjà été entrepris par les organismes intermédiaires et la communauté?

**M. ammanuel melles:** Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai dit, la durabilité ne se mesure pas seulement en dollars et en cents. Je suis d'avis que les investissements sont importants, mais nous devons être en mesure de nous appuyer sur les acquis en matière de leadership et d'adaptabilité, ou de capacité d'adaptation, que nous avons pu mettre à l'avant-scène.

Je pense que les gouvernements peuvent faire une chose simple. C'est ce que je disais aussi ce matin au cours d'une autre réunion avec un ministre provincial. Le gouvernement fédéral a en fait la capacité de réunir un certain nombre d'autres bailleurs de fonds, y compris de grands joueurs, grâce à la philanthropie, par l'entremise de Centraide. Vous travaillez déjà avec eux dans le cadre du Fonds de relance des services communautaires. Invitez ces leaders noirs à la table et discutez ensemble de ce qu'il faut faire pour maintenir les acquis, les cas de réussite.

Cela s'explique, en partie, parce qu'il s'agit déjà d'un cas de réussite. Comme je l'ai dit, le paysage est en train de changer. Il y a les organismes intermédiaires dirigés par des Noirs, la Fondation pour les communautés noires, le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires. Nous pouvons donc compter sur un certain nombre d'intervenants clés, et nous sommes en train de changer la donne au Canada.

Pour poursuivre sur cette lancée, nous devons faire preuve d'audace. Je pense que le gouvernement fédéral, par l'entremise de ses ministères, se penche sur plusieurs aspects des communautés noires, comme l'entrepreneuriat chez les Noirs, un sujet auquel s'intéresse le carrefour du savoir à l'Université Carleton.

Mes collègues vous ont parlé des plateformes qu'ils ont créées. Dans notre cas, nous avons mis sur pied un portail national de renforcement des capacités. Il y a beaucoup de choses que nous pourrions faire, mais le plus important, c'est de ne pas réinventer la roue. Nous devons relier les points. Ainsi, vous pouvez convoquer les bailleurs de fonds qui financent actuellement les communautés noires et leur demander quelles sont les pratiques exemplaires à adopter, notamment dans le cadre de cet incroyable fonds de dotation que le ministre a annoncé aujourd'hui.

Il s'agit de relier les points. Il faut éviter de réduire la durabilité à une question d'argent. La durabilité comporte d'autres aspects qui méritent notre attention. Il faut tenir compte des leçons tirées de la pandémie et de la relance économique. L'autre aspect que nous n'avons pas abordé aujourd'hui est celui de la guérison après la pandémie, d'où la nécessité de vraiment appuyer les communautés noires et d'y investir.

Ce sont là quelques-unes de nos réflexions, mais je serai heureux de donner suite à cette question en présentant par écrit au Comité certaines des idées que nous avons formulées dans notre rapport final au ministère.

• (1630)

**Mme Bonita Zarrillo:** Merci beaucoup.

Pour poursuivre sur le sujet des consultations, et peut-être même des réseaux, monsieur Southwell, je voulais vous parler un peu du milieu des affaires, ainsi que des débouchés et des services complets dont vous avez parlé et qui ont déjà été mis en place. D'ailleurs, vous y travaillez depuis de nombreuses années.

Pourriez-vous nous faire part de certaines de ces pratiques exemplaires qui ont permis de rapprocher les gens, de les rassembler et de favoriser le réseautage et la mise en commun des ressources?

**M. Rustum Southwell:** Je vous remercie beaucoup de poser cette question également.

Notre organisme est en quelque sorte le patriarche du développement de l'entrepreneuriat chez les Noirs. Je crois que nous avons l'habitude de dire que nous sommes le plus vieil organisme de services dans ce secteur.

C'est avec une réelle fierté que la coalition FACE a pris en charge une bonne partie de ce que nous avons mis à l'essai pendant plus de 25 ans en apportant une certaine forme de soutien à l'entrepreneuriat culturel pour une communauté qui demeurerait généralement en marge. Comment redresser notre situation tout en essayant de créer de la richesse, et comment favoriser l'excellence en matière d'entrepreneuriat tout en essayant de travailler avec des microentreprises? Il y a maintenant un très vaste éventail d'entreprises dans lesquelles nous devons investir et dont nous devons assurer l'expansion grâce à des initiatives comme le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires, FACE, BNI et d'autres organismes de soutien.

L'une des choses que nous constatons à l'heure actuelle, comme l'a souligné M. Jean-François, c'est que les organismes de la communauté noire sont mieux disposés et mieux aptes à travailler ensemble. Ce n'est pas la mentalité « nous contre eux ». Il s'agit de trouver la meilleure façon de fournir ces services. Nous comprenons qu'il y aura un certain chevauchement, une certaine concurrence, mais dans l'ensemble, il s'agit vraiment d'appliquer ces pratiques exemplaires sur le terrain, d'utiliser les investissements et de

faire preuve de beaucoup de fermeté et de rigueur dans notre façon de procéder.

Notre succès s'étend au travail que nous avons accompli avec les organismes communautaires. J'ai mentionné les loyalistes noirs, le Black Cultural Centre et d'autres organismes comme l'African Nova Scotian Music Association et tout le reste. Ce genre de récits culturels et de stratégies...

**Le président:** Il vous reste 10 secondes, monsieur Southwell.

**M. Rustum Southwell:** ... feront toujours avancer les choses.

C'est ma passion, comme vous pouvez le constater.

**Le président:** Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Liepert, qui dispose de cinq minutes.

**M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à chacun de nos témoins d'aujourd'hui. J'aimerais que vous nous parliez du travail que vous avez fait par rapport à d'autres pays. Ont-ils des programmes similaires? Il ne s'agit pas nécessairement de programmes destinés uniquement à la communauté noire.

Quels sont les programmes en place dans d'autres pays? Quel a été leur succès? Quelles leçons pourrions-nous en tirer? Comment notre financement se compare-t-il à celui d'autres types de programmes offerts à l'étranger?

Il est toujours difficile de déterminer un niveau de succès. Je ne veux pas insinuer que c'est ce que vous dites, mais en réalité, si un organisme devait recevoir une somme d'argent particulière et qu'il finissait par créer un seul emploi, il pourrait considérer cela comme un succès. Comment effectuer des analyses comparatives? À mon avis, pour évaluer quelque chose de ce genre, il serait bon de le comparer à des programmes similaires qui sont offerts ailleurs dans le monde.

J'aimerais que vous me disiez, à tour de rôle, si vous avez effectué ce genre de travail à l'échelle internationale.

• (1635)

**M. ammanuel melles:** Peut-être pourrais-je lancer le bal.

Une bonne partie du travail effectué sur les pratiques en matière de renforcement des capacités est le fruit d'un travail de développement à l'international. Il suffit de regarder au sud de la frontière, aux États-Unis, où de grandes fondations ont investi pendant près de 25 ou 30 ans pour perfectionner l'art et la science du renforcement des capacités.

Quand les organismes intermédiaires et les ministères se sont réunis avec les leaders de la communauté noire, le Réseau pour l'avancement des communautés noires, ou RACN, mon organisme, a été en mesure de proposer certaines de ces pratiques exemplaires pour étayer la conception de toute cette initiative. Les organismes intermédiaires dirigés par des Noirs actuels se fondent sur les pratiques exemplaires de beaucoup d'autres organismes intermédiaires qui ont fait ce travail, en particulier sur les subventions pour le renforcement des capacités. Je parle ici de grandes fondations comme Ford, MacArthur, Kellogg et d'autres fondations qui forment un réseau appelé Grantmakers for Effective Organizations. Son site Web est le goefunders.org.

Mon organisme en fait partie. Ces pratiques exemplaires qui étayent notre renforcement des capacités, notre compréhension du renforcement des capacités et le cycle organisationnel des organismes sont tirées de cette pratique.

Au Canada, il y a aussi beaucoup de connaissances et un ensemble de pratiques. Selon moi, le moment serait probablement venu de nous réunir si nous voulons soutenir tout cela. C'est pourquoi j'ai aimé la conférence organisée par le Groupe 3737 à Montréal, où plus de 200 leaders y ont discuté des leçons tirées. L'apprentissage collectif est au cœur de la transformation des systèmes.

Je crois que nous pouvons travailler ensemble et établir des normes minimales en matière de gouvernance, de leadership, d'évaluation, de données et ainsi de suite. Il y a beaucoup d'exemples. Centraide Canada et son pendant du Grand Toronto ont établi de telles normes relatives à l'incidence communautaire. Imagine Canada dispose d'une telle norme. Nous pouvons faire beaucoup de choses.

La grande question est maintenant de savoir comment procéder dans les années à venir. Nous jetons actuellement des bases solides. Nous avons financé beaucoup de projets locaux, plus de 750 en fait, uniquement grâce à cette initiative. Pour les soutenir, nous devons envisager de nouveaux concepts et modèles organisationnels, qui pourraient être territorialisés ou à quadrants, dans différentes régions au pays. Établissons les groupes linguistiques et les divers facteurs croisés de discrimination afin de pouvoir structurer les groupes. Inclurons d'autres bailleurs de fonds pour discuter de la façon de soutenir cela.

Merci.

**M. Rustum Southwell:** Je vais intervenir, si M. Jean-François n'y voit pas d'inconvénient.

Je crois que M. melles a bien fait le tour de la question pour les organismes sans but lucratif dans ces secteurs, donc je pourrais prendre mes quelques secondes pour préciser à M. Liepert que, oui, il y a eu un travail important à cet égard, et une partie de celui-ci a été faite au sud de la frontière.

Au cours des années 1950, il y a donc un certain temps de cela, les États-Unis ont créé le National Minority Supplier Development Council, ou NMSDC, un organisme qui devait faire exactement cela. Son mandat était non seulement d'amener le gouvernement fédéral, mais aussi le secteur privé, à investir dans une économie très robuste au service de personnes, de communautés de minorité raciale et d'entrepreneurs qui en sont issus.

Cet exemple a contribué à la création du Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council, ou CAMSC, qui est aujourd'hui présent au pays. C'est une organisation sœur qui favorise l'approvisionnement dans ces secteurs. En outre, beaucoup d'entrepreneurs issus d'une minorité visible ont parfois de la difficulté à accéder au réseau des grandes sociétés dans la chaîne d'approvisionnement. La gestion de cette chaîne d'approvisionnement est cruciale.

• (1640)

**Le président:** Merci, monsieur Southwell.

Passons à M. Long pendant cinq minutes.

**M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bon après-midi, chers collègues.

Bon après-midi à nos témoins. Merci beaucoup pour vos déclarations liminaires.

Ma question s'adresse à M. Southwell, à Halifax.

Avant toute chose, j'espère que l'ouragan Fiona ne vous a pas trop affecté, monsieur Southwell. Est-ce que tout s'est bien passé pour vous?

**M. Rustum Southwell:** À vrai dire, oui.

**M. Wayne Long:** Je suis heureux de l'entendre.

Monsieur Southwell, pouvez-vous nous dire à quel point l'annonce d'aujourd'hui, soit les 200 millions de dollars accordés au Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs, aura une incidence sur votre organisme?

**M. Rustum Southwell:** Oui. Plus tard, quand nous penserons à ce jour, nous constaterons toute la clairvoyance de cet investissement ainsi que l'incroyable ampleur de ses retombées. Non seulement on vient asseoir sa durabilité, mais, s'il est bien géré, la collectivité pourra recevoir des fonds à perpétuité. Je crois que cela va relever les normes dans les communautés noires pendant des générations, ce qui est quelque chose que nous demandions. Plusieurs personnes dans la communauté, pendant de nombreuses années, ont œuvré à faire de cette question un élément clé.

Selon moi, quand l'information se répandra sur ce qui est proposé ici, sur sa taille et sur la vision... Ce geste constitue aujourd'hui une avancée majeure et historique.

**M. Wayne Long:** Merci pour cette réponse.

Par souci de transparence, je ne savais pas ce qu'était l'initiative des entreprises noires avant de prendre un café avec Jocelyn Eatmon-Stevens, il y a environ trois semaines de cela. Mme Eatmon-Stevens est une bonne amie. Elle est coordonnatrice de l'initiative des entreprises noires au Nouveau-Brunswick. Elle m'a dit que son employeur appuie actuellement 16 organismes ou entrepreneurs au Nouveau-Brunswick. Le travail que vous faites est absolument fantastique. Le travail qu'elle fait au Nouveau-Brunswick est fantastique.

J'aimerais maintenant aller plus dans les détails.

En quoi le fonctionnement de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada est-il différent maintenant que les fonds passent par des organismes intermédiaires plutôt que d'être directement versés par EDSC? Quelle est la différence?

**M. Rustum Southwell:** J'ose croire que l'on versera les fonds beaucoup plus rapidement.

**M. Wayne Long:** Je parie que vous êtes plus rapides.

**M. Rustum Southwell:** C'est une question majeure. Je discutais justement avec un membre de mon équipe, qui n'est plus avec nous aujourd'hui. Nous nous demandions quels étaient les avantages. Nous avons, entre autres, jugé que l'adoption par la communauté d'une approche axée sur les aspects transactionnels plutôt que transformateurs faisait une énorme différence.

Les difficultés sont venues, comme on l'a dit, des particularités de chacun, par exemple, s'il s'agissait d'un cofinancement, ou encore savoir si nous avons une quelconque marge de manœuvre dans l'emploi des fonds. Nous étions dans les initiatives ciblées plutôt que dans le financement général. C'est aussi un problème dans certains secteurs, comme vous l'avez entendu la semaine passée.

De notre collaboration, je retiens que les représentants d'EDSC ont écouté les suggestions et nous ont aidés quand ils le pouvaient. Nous savons qu'ils ne pouvaient pas tout faire, mais ils font leur possible pour livrer ce dont nous entendons parler... et pour veiller à ce que nous, les organismes intermédiaires, recevions l'aide nécessaire à l'organisation et à la reddition de comptes.

Nous avons, entre autres, constaté des changements par rapport au statut d'organisme de bienfaisance et au numérique. Ces éléments ont permis de réagir aux besoins immenses à cet égard. Si vous me suivez, cela a été conçu en 2018, avant la COVID et assurément avant ce qui est arrivé à George Floyd. Le monde a profondément changé depuis. Nous l'avons vu. Nous avons réussi à avoir une conservation pour soutenir cela également.

• (1645)

**M. Wayne Long:** Merci de votre réponse.

Pourriez-vous parler des subventions de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada? Quel est le rôle de L'initiative des entreprises noires une fois ces subventions versées?

**M. Rustum Southwell:** Tout comme le Groupe 3737, Tropicana et l'Africa Centre, nous sommes un organisme intermédiaire. Nous distribuons les fonds et décidons des organismes qui reçoivent du financement, ce que nous faisons avec les gens de la communauté, en passant. Bref, l'équipe de L'initiative des entreprises noires gère le processus, mais c'est notre communauté qui prend les décisions en matière d'investissement.

Nous fournissons également une surveillance permanente. Nous avons un camp de base où les détenteurs d'ententes auxiliaires peuvent faire du réseautage. En fait, nous venons tout juste d'investir dans notre plateforme. Je sais que M. Jean-François a parlé de SM Apply. En raison de cela, nous avons conçu notre propre système qui nous permettra également de faire pas mal de surveillance. Nous effectuons aussi des évaluations.

Il y a un point qui a été soulevé la semaine dernière dans la conversation. Je crois que quelqu'un d'autre l'a cité plus tôt. Les exigences en matière de rapport comparativement aux sommes obtenues sont très lourdes pour certains centres. Donc, qu'il s'agisse de L'initiative des entreprises noires, du Groupe 3737, de l'Africa Centre ou de Tropicana, nos équipes effectuent un suivi auprès des organismes pour obtenir leurs rapports et nous en assurons la surveillance. Parfois, les agents de terrain sont déployés.

J'ajouterai simplement que nous sommes présents partout au pays, sauf au Québec dans notre cas.

**Le président:** Merci, messieurs Southwell et Long.

Voilà qui conclut la première heure de la séance. Nous avons débordé légèrement. Nous avons commencé à 15 h 40. Cela met fin à la participation du premier groupe de témoins. Nous allons suspendre les travaux un instant, le temps d'accueillir le deuxième groupe de témoins.

• (1645)

(Pause)

• (1645)

**Le président:** Nous reprenons la séance du Comité sur l'étude relative aux communautés noires.

Nos témoins sont M. Haji, de l'Africa Centre, et M. Salmon, de l'Ontario Alliance of Black School Educators.

Messieurs, vous avez chacun cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire, qui sera suivie d'une série de questions des membres du Comité. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Si l'interprétation est interrompue, veuillez m'en aviser à l'aide de l'icône « Lever la main ».

Monsieur Haji, vous avez maintenant la parole pendant cinq minutes.

**M. Sharif Haji (directeur général, Africa Centre):** Bonjour à tous.

J'aimerais d'abord remercier le Comité de me recevoir aujourd'hui. En outre, j'aimerais souligner que je me joins à vous depuis le territoire du Traité n° 6, terres ancestrales traditionnelles des Cris, Dénés, Pieds-Noirs, Sauteaux et Nakota Sioux.

Je vous précise enfin qu'il s'agit de la Décennie des personnes d'ascendance africaine, consacrée à la reconnaissance, à la justice et au développement.

Je m'appelle Sharif Haji et j'ai le privilège d'être le directeur général du Council for the Advancement of African Canadians in Alberta, communément appelé l'Africa Centre. Nous sommes un organisme de bienfaisance en activité depuis 16 ans qui entretient de solides liens et partenariats avec la Ville d'Edmonton.

Nous avons également des bureaux à Calgary. Nous nous considérons comme le plus grand organisme à but non lucratif dirigé par des Noirs des provinces de l'Ouest du Canada. L'Africa Centre est l'un des organismes intermédiaires de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada. Nous avons également reçu ce financement avant de devenir un intermédiaire basé dans l'Ouest du Canada. Je peux donc témoigner des deux points de vue: en tant que bénéficiaire et en tant qu'organisme intermédiaire.

Nous sommes devenus un intermédiaire il y a tout juste un an, en septembre 2021, à la suite d'un appel d'offres lancé par EDSC, un intermédiaire basé dans l'Ouest du Canada. Nous n'avons pas participé au premier appel de propositions, mais nous avons rejoint les trois autres intermédiaires dans le cadre du deuxième. Bien qu'il ait assumé tardivement le rôle d'intermédiaire, grâce aux autres intermédiaires — mes collègues, qui ont participé à l'appel il y a quelques minutes — l'Africa Centre a pu se mettre immédiatement au travail et mener à bien son initiative au même rythme que les autres organismes intermédiaires. Voilà qui prouve que c'est en travaillant ensemble et en apprenant les uns des autres que nous avons atteint le niveau qui nous permet de nous placer sur un pied d'égalité avec les autres acteurs.

Nous avons également apporté un réseau et un accès, ainsi que des perspectives locales de la communauté, afin de rejoindre et de soutenir un plus grand nombre d'organismes basés dans les provinces de l'Ouest du Canada qui n'avaient pas été atteints lors du premier appel de propositions. Ce constat souligne le fait que la mobilisation d'un organisme intermédiaire de l'Ouest est une mesure qui aurait dû être prise plus tôt pour assurer l'équité régionale et la représentation dans tout le pays des organismes noirs qui cherchent à obtenir un financement de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.

Le processus est le même pour tous les intermédiaires, ce qui nous a permis de nous aligner, que ce soit pour les dates des appels de propositions, les annonces ou les dates de décaissement, afin d'éviter toute confusion au sein des organismes noirs de base. Nous coordonnons également les processus, comme les séances d'information, les examens de subventions, etc.

En ce qui concerne la sélection, nous avons dû mettre en place un comité indépendant, et celui-ci a été établi grâce à un appel à manifestation d'intérêt. Nous avons reçu 47 candidatures de membres de comité, et nous avons désigné neuf personnes de tout le pays, qui forment un comité d'examen des subventions dont la tâche est de formuler des recommandations, de classer les demandes, d'examiner leur conformité avec le but de l'appel, puis de formuler des recommandations de financement. Les membres du comité ont examiné les processus et les demandes de manière indépendante, ont attribué des notes, puis se sont réunis pour discuter et trouver un consensus sur la voie à suivre.

En ce qui concerne les organismes que nous avons soutenus suite à l'appel de propositions, le Africa Centre a reçu un total de 147 demandes dont 130 répondaient à nos critères de financement. Sur ces 130 demandes, nous avons donné la priorité au financement de 68 organismes de base, ce qui représente un investissement de 2,6 millions de dollars. Environ 70 % d'entre eux étaient basés dans les régions de l'Ouest du Canada, l'Alberta en comptant le plus grand nombre, suivie de la Colombie-Britannique. Toutefois, pour ce qui est du classement général, c'est en Alberta que nous avons financé le plus grand nombre de projets, et l'Ontario se classe au deuxième rang. C'est au Manitoba que l'on a accordé le moins de financements et que l'on a reçu le moins de demandes.

• (1650)

Sur les 68 organismes que nous avons financés, 54 n'étaient pas financés et avaient été reportés à des appels de propositions ultérieurs.

Je vais maintenant souligner rapidement...

**Le président:** Monsieur Haji, vous avez largement dépassé votre temps de parole.

Vous devrez fournir les renseignements que vous souhaitez transmettre au Comité pendant la période de questions. Merci.

Nous avons maintenant M. Salmon qui dispose de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Warren Salmon (président, Ontario Alliance of Black School Educators):** Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je suis ravi d'être ici. Je tiens à vous remercier de m'avoir invité et d'avoir organisé cette réunion.

Je m'appelle Warren Salmon. Je suis le président et fondateur de l'Ontario Alliance of Black School Educators, qui a été fondée en 2013. L'objectif de l'Ontario Alliance of Black School Educators est de promouvoir et de faciliter l'éducation de tous les élèves, des élèves afro-canadiens en particulier. Elle vise également à établir un réseau d'enseignants afro-canadiens et d'autres intervenants qui participent au processus éducatif, afin de créer un forum pour l'échange d'idées et de stratégies visant à améliorer les résultats scolaires. Nous effectuons ce travail dans le cadre d'une conférence annuelle et d'autres activités. Notre but est également de trouver et de former des professionnels afro-canadiens qui assumeront des rôles et des postes de direction dans le domaine de l'éducation et d'influer

sur les politiques publiques relatives à l'éducation des Afro-Canadiens.

Nos fonctions comprennent des travaux visant à éliminer et à rectifier les effets du racisme, du harcèlement et du sexisme dans l'éducation, à augmenter de manière significative le niveau de réussite scolaire des étudiants et à mettre un accent particulier sur le type d'apprentissage qui permet aux étudiants afro-canadiens d'acquiescer une image positive et réaliste d'eux-mêmes. Nous travaillons également à l'atteinte et à la promotion du degré de sensibilisation, d'expertise professionnelle et de mobilisation des enseignants afro-canadiens nécessaire pour contribuer aux efforts des autres enseignants et des membres de la communauté et les renforcer. Nous fournissons des ressources financières et humaines pour le recrutement de personnel scolaire, de personnel agréé et de personnel de soutien afro-canadien. Nous soutenons la formation de tout le personnel, afin d'avoir une incidence sur l'éducation et la socialisation des élèves afro-canadiens; de permettre des rencontres et des échanges d'idées, de programmes éprouvés et de techniques efficaces pour démontrer que les élèves afro-canadiens peuvent apprendre; et de soutenir et d'étudier les points de vue sur les principaux enjeux de politique publique liés à l'éducation qui touchent tous les enfants et les élèves d'ascendance africaine. Nous avons également pour but de combler le fossé économique auquel est confrontée la communauté afro-canadienne.

Nos membres comprennent des enseignants, des administrateurs, des étudiants, des parents, des communautés, des districts scolaires membres, des établissements et des entreprises. Comme je l'ai dit, nous sommes centrés sur l'Ontario.

Avant notre création, il existait un certain nombre de réseaux d'enseignants noirs dans de nombreux districts, et nous leur avons donné un siège au sein de notre conseil d'administration. Il s'agit actuellement des districts de Windsor, de Toronto, de Peel, de Durham, de la région de York et d'Ottawa. Nous sommes un affilié provincial de la National Alliance of Black School Educators, qui est basée à Washington, D.C., et nous avons également une organisation sœur, la Nova Scotia Alliance of Black School Educators.

Nous recevons deux subventions de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, l'une pour la préparation à l'action caritative et l'autre pour le soutien à la capacité de rédaction de demandes de subventions. Pour l'instant, nous sommes un organisme à but non lucratif, mais nous envisageons de devenir un organisme de bienfaisance, ce qui nous aiderait à augmenter notre capacité et notre croissance pour agir plus rapidement.

Voilà pour mon introduction, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1655)

**Le président:** Merci, monsieur Salmon. Vous n'avez pas dépassé le temps imparti, ce qui est très bien.

Nous allons maintenant procéder à une série de questions de six minutes chacune.

**Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de comparaître aujourd'hui.

Jusqu'à présent, nous avons entendu des témoignages sur l'importance d'un financement particulier destiné à l'entrepreneuriat noir, car les demandes au fonds général présentent de nombreuses difficultés. Nous avons entendu parler de l'importance de l'éducation.

Ma première question s'adresse à M. Haji.

Je sais qu'il est important de disposer de ce type de financement pour les entrepreneurs noirs. Dans ma circonscription, nous avons eu un bénéficiaire qui était pharmacien du Nigeria et qui a créé un établissement médical, a fait venir trois médecins et a une pharmacie qui soutient notre système de soins palliatifs à Sarnia. Des choses étonnantes peuvent se produire.

Vous étiez un bénéficiaire, et maintenant vous êtes un intermédiaire. Pourquoi est-il important de disposer de cet organisme intermédiaire?

**M. Sharif Haji:** Il est important de disposer d'organismes intermédiaires.

Je vais mettre mon chapeau de bénéficiaire. Il nous a été facile de travailler avec Tropicana, qui est l'intermédiaire qui nous a financés, et de recevoir des fonds qui ont soutenu notre excellence opérationnelle dans le domaine des ressources humaines, de la gestion des systèmes, de la gestion des données et du personnel. Ce financement a été important pour nous, car il nous a permis de renforcer nos capacités.

L'intermédiaire est un élément déterminant, car il nous permet d'obtenir le financement plus rapidement. Il est plus facile pour nous d'entrer en contact avec le bailleur de fonds, et il est plus facile de discuter des éventualités auxquelles nous sommes confrontés, sur la base de l'accord que nous avons signé avec notre organisme intermédiaire. Cette souplesse, cette flexibilité et cette compréhension des nuances locales sont très utiles pour apporter les changements nécessaires à la réalisation des objectifs que nous devons atteindre grâce au financement.

• (1700)

**Mme Marilyn Gladu:** Monsieur Salmon, vous avez parlé de la nécessité d'avoir des enseignants noirs.

Pouvez-vous faire part au Comité de certaines des pratiques exemplaires que vous avez rencontrées et qui, selon vous, pourraient être soutenues par le gouvernement fédéral?

**M. Warren Salmon:** Certainement. L'une de nos principales activités consiste à organiser une conférence annuelle qui réunit des enseignants de tout l'Ontario, et en fait de tout le Canada, des États-Unis et d'autres parties du monde, afin de partager les pratiques exemplaires utilisées dans le domaine de l'éducation. Les districts scolaires de l'Ontario, ainsi que ceux de tout le Canada et d'autres pays, sont confrontés à bon nombre des mêmes difficultés. Nous échangeons des idées pour nous aider à remédier à ces problèmes et à ces préoccupations.

Il s'agit vraiment de l'une des pratiques exemplaires, et c'est quelque chose que nous pourrions assurément soutenir. En fait, des enseignants de tout le pays, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, m'ont contacté. Ils cherchent à savoir comment ils peuvent mieux s'organiser et mettre sur pied des organismes pour réellement aider les étudiants et les enseignants. Voilà l'une des choses qui me viennent à l'esprit.

Nous nous sommes également penchés sur le soutien à l'enseignement complémentaire et à d'autres formes d'enseignement. Si

l'on regarde les statistiques sur les résultats des élèves, dans beaucoup d'écoles publiques, il y a clairement des améliorations à apporter.

Il existe également quelques exemples d'autres initiatives qui obtiennent d'excellents résultats. Je pense que c'est un autre aspect qui pourrait certainement bénéficier d'un soutien.

**Mme Marilyn Gladu:** Très bien.

Si je manque de temps pour la prochaine question — c'est une question difficile — je vous invite tous les deux à soumettre vos commentaires par écrit.

Lorsque nous essayons de changer une culture et de parvenir à une position d'équité entre les personnes au Canada, nous basons habituellement le changement de culture sur ce qu'on appelle les « antécédents de comportement », c'est-à-dire que l'on crée des incitatifs positifs pour essayer de susciter les bons comportements ou les bonnes attitudes. Nous disposons de fonds pour les ressources et l'éducation et autres, ce qui est positif. Mais il faut aussi prévoir des conséquences négatives pour décourager les mauvais comportements ou les mauvaises attitudes, et il n'y en a pas vraiment.

La façon dont on mesure les progrès est très importante. Aujourd'hui, nous mesurons des choses comme le montant du financement, le nombre de formations etc.

Que devrions-nous mesurer? Y a-t-il des carottes et des bâtons, des éléments positifs et négatifs, que nous devrions mettre en place pour accélérer notre progression vers l'équité?

**Le président:** Veuillez être bref. Comme l'a souligné Mme Gladu, vous pourriez fournir un suivi détaillé au Comité en répondant par écrit à sa question.

Allez-y, monsieur Haji.

**M. Sharif Haji:** Je pense que le gouvernement donne le ton, et ensuite, avec les systèmes dont nous disposons, il y a un certain nombre de casse-têtes qui doivent être reliés entre eux.

Dans ce cas, de mon point de vue, le gouvernement a donné le ton. Il y a d'autres acteurs sur le terrain. La Calgary Foundation souhaite travailler avec nous pour soutenir les organismes de leaders noirs sur le plan opérationnel. La Edmonton Community Foundation souhaite faire de même. Au moment où je vous parle, nous agissons à titre d'intermédiaire pour 15 autres organismes en dehors du gouvernement fédéral, et il s'agit de fonds provenant du gouvernement provincial ou de fondations à Edmonton et Calgary.

Voilà quelques-unes des choses qui vont changer du tout au tout. Le ton changera la façon dont nous assurons et créons l'équité de manière collective. Un seul système d'ordres de gouvernement ne peut pas y parvenir, et en tant qu'organisme, nous ne pouvons pas le faire seul. C'est la création de cet écosystème qui influera sur le système et créera une équité dans l'ensemble des systèmes.

• (1705)

**Le président:** Monsieur Haji et monsieur Salmon, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire un suivi par écrit auprès du Comité.

**Une voix:** D'accord.

**Le président:** Je vais maintenant donner la parole à M. Coteau, qui dispose de six minutes.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup à vous deux d'être présents.

Il s'agit d'une étude importante que nous menons afin de mieux comprendre comment positionner le gouvernement pour qu'il puisse travailler avec des leaders communautaires comme vous, et avec les Canadiens noirs de tout le pays. Je tiens à vous remercier pour le travail que vous accomplissez et pour le leadership dont vous faites preuve.

Je vais commencer par M. Haji.

Je connais les programmes de la côte Est et de l'Ontario. Nous avons des programmes, même au niveau provincial, en Ontario, qui sont destinés spécifiquement aux organismes dirigés par des Noirs qui servent la communauté noire.

Dans l'Ouest, avant ce programme et cette initiative, y avait-il quelque chose?

**M. Sharif Haji:** À ma connaissance, les termes « organisme dirigé par des Noirs », « organisme axé sur les Noirs » ou « organisme au service des Noirs » n'étaient pas connus dans l'Ouest avant cette initiative.

**M. Michael Coteau:** Vraiment!

**M. Sharif Haji:** C'est quelque chose qui a commencé après George Floyd, et avec le début de cette initiative. Nous discutons maintenant avec nos fondations sur le terrain, comme Centraide, et nous parlons des municipalités, des organismes axés sur les Noirs et dirigés par des Noirs.

Il y a eu un changement de discours de ce côté du pays en ce qui concerne l'allocation des ressources aux populations noires.

**M. Michael Coteau:** Pouvez-vous décrire les relations que vous entretenez avec vos partenaires dans tout le pays, en tant que l'un des quatre groupes principaux? À quoi ressemble cette relation à travers le pays en matière de collaboration, d'apprentissage des autres régions et de contribution à leur croissance?

**M. Sharif Haji:** Cela a été un avantage pour nous. En tant qu'organisme qui s'est joint à des intermédiaires qui avaient déjà lancé un appel de propositions, la collaboration a été très bonne sur les plans de l'apprentissage, du partage d'expériences et de l'apprentissage de la manière dont ils avaient géré le premier appel de propositions. Nous avons ainsi pu facilement lancer le deuxième appel de propositions et le mettre en œuvre de cette manière.

**M. Michael Coteau:** La dernière question s'adresse à vous, monsieur.

Certains critiques diront: « Avez-vous vraiment besoin de faire cela? Ne pourriez-vous pas simplement demander aux organismes de présenter une demande au fonds général? » Que répondriez-vous à quiconque, en Alberta, par exemple, dans l'Ouest, qui vous dirait de présenter une demande au fonds principal? Quelle est la différence entre ce que nous faisons ici et ce qui se passait auparavant?

**M. Sharif Haji:** Nous n'avons pas cherché à devenir un intermédiaire ou à jouer le rôle d'agent financier pour un certain nombre de bailleurs de fonds, qu'il s'agisse du gouvernement provincial ou de fondations. Ils sont venus nous voir et nous ont dit: « Vous mettez en œuvre cette initiative, et nous pensons que nous pouvons en tirer parti. » C'est comme cela que nous nous en sommes servi.

L'autre chose que je veux que le Comité sache, c'est que lorsqu'on se tourne vers l'ouest, on constate que la population noire de l'Alberta est la troisième en importance au pays et celle qui croît le plus rapidement. C'est aussi la population noire la plus jeune du pays. Il y a un certain nombre de complexités qui en découlent. Ce-

la a une incidence sur la façon dont les organismes et les groupes populaires noirs s'établissent et s'organisent, soucieux qu'ils sont de répondre aux besoins et de fournir des services pour ces nuances complexes que l'on voit chez les nouveaux immigrants.

À cause de cela, la situation est très différente de celle qui prévaut dans l'Est du pays. Il existe des connexions sociales établies et un capital social, ce qui n'est pas le cas dans l'Ouest.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup du travail que vous faites dans l'Ouest. Je suis certain que ce que vous faites là-bas aura des retombées positives ici, en Ontario.

Monsieur Salmon, merci d'être ici. Je suis conscient du travail que vous avez accompli au fil des ans en matière d'éducation et de développement de la communauté noire dans son ensemble — professionnalisme et pratiques exemplaires. Vous avez parlé un peu de la façon dont le financement a aidé votre organisme à accélérer sa capacité de transformation. Je crois que vous avez mentionné l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance ou d'organisme à but non lucratif.

Combien de temps une initiative comme celle-là vous fait-elle gagner à long terme? Pour arriver là où vous devez être, s'agit-il d'une économie de temps qui se chiffre en années? Cela accélère-t-il le processus qui vous permettra de faire un travail encore meilleur pour, essentiellement, les jeunes Canadiens?

• (1710)

**M. Warren Salmon:** Merci de l'invitation et des questions.

Oui, il ne fait aucun doute que les ressources financières vont aider à précipiter les choses de quelques années, je pense. D'ordinaire, parce que nous sommes un organisme à but non lucratif, nous ne recevons pas beaucoup de financement. Nous amassons des fonds grâce à nos initiatives, donc cela nous aidera vraiment à avancer, je dirais, de quelques années. Nous sommes ainsi mieux placés pour servir nos étudiants, nos enseignants et nos familles en Ontario.

**M. Michael Coteau:** En fin de compte, le message le plus important ici, c'est que dans des circonstances normales, des organismes de la même taille que le vôtre, très locaux et communautaires auraient beaucoup de difficulté à fonctionner. En ce qui concerne le soutien communautaire, je sais qu'une grande partie de vos ressources proviennent des bénévoles qui travaillent pour vous pour faire avancer les choses. Le grand message ici, c'est que nous avons littéralement des centaines de nouveaux organismes qui puisent dans les ressources fédérales pour offrir des programmes aux collectivités.

La semaine dernière, l'un de nos témoins nous a dit que pour chaque 100 \$ dépensé par toutes les fondations au Canada, environ 7 \$ sont consacrés au soutien des communautés noires et des organismes dirigés par des Noirs. Pour moi, c'est tout simplement une honte. Nous pourrions faire beaucoup plus pour construire si les bonnes ressources étaient là. Si c'est effectivement le cas, je pense qu'il y a un élément systémique qui entre en jeu.

Je crois que mon temps de parole est écoulé. Monsieur le président, ai-je raison de croire cela?

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur Coteau.

Si l'un ou l'autre des témoins veut commenter votre observation, qu'il le fasse dans sa réponse.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pendant six minutes.

**Mme Louise Chabot:** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur engagement et de leur travail.

Monsieur Haji, vous dites que votre centre a été retenu comme groupe intermédiaire dans le deuxième droit, pour ainsi dire. Cela répondait certainement à un besoin.

Vous dites aussi que 130 organismes respectaient les critères de financement, mais que vous n'en avez retenu que 68. Est-ce le manque de fonds qui vous a empêché de retenir les autres?

[Traduction]

**M. Sharif Haji:** Merci beaucoup. C'est une bonne question.

Oui, il s'agissait essentiellement d'un manque de fonds pour nous permettre de pourvoir aux 54 postes que nous n'avons pas encore financés. C'est reporté au moins jusqu'à... Ils n'ont pas reçu de financement.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Mon autre question s'adresse tant à M. Haji qu'à M. Salmon.

Depuis le début de l'étude, je retiens que l'initiative Appuyer les communautés noires au Canada s'est avérée bénéfique, de façon générale, et qu'elle a répondu aux besoins. Or, on sait qu'elle viendra bientôt à échéance.

Comment voyez-vous la suite des choses dans les prochaines années? De plus, qu'y a-t-il à retenir de bon et de moins bon du programme? En effet, il y a sûrement eu aussi des écueils.

Monsieur Haji, vous pouvez commencer.

[Traduction]

**M. Sharif Haji:** La durabilité est un sujet dont nous avons beaucoup parlé. Il s'agit d'une façon de renforcer les capacités, mais aussi de maintenir les acquis. De mon point de vue, ce sera une perte si nous arrêtons ce programme en 2024 pile sans avoir un plan de transition pour la suite des choses. Cela pourrait inclure la mise à profit d'autres occasions favorables et le renforcement des capacités de collecte de fonds de certains de ces organismes. Quels sont les autres financements existants? Ceux des entreprises, des municipalités et des provinces? Comment se fera la transition?

Au cours de la dernière année, nous avons vu quelques signes, mais il faut du temps pour que cette transition se fasse et pour qu'elle soit réussie. Il serait prudent que le gouvernement garde cela à l'esprit et travaille avec les intermédiaires pour assurer un plan de transition viable.

• (1715)

**M. Warren Salmon:** Voilà. J'aimerais dire que la durabilité est assurément une préoccupation de tous les instants. En examinant les organismes qui ont eu recours au financement, nous constatons qu'il existe de nombreuses preuves de son efficacité, mais la grande préoccupation est de savoir combien de temps le financement sera disponible. Survivra-t-il aux changements d'administration et autres, et quel est le plan pour rendre ce soutien vraiment durable à long terme?

C'est formidable qu'il soit là maintenant, mais cette question de durabilité est une source bien réelle de préoccupation. Je pense qu'il

faut s'engager à rendre cette aide financière durable, quel que soit le pouvoir en place et sur une longue période.

Ce sont quelques-unes de mes réflexions.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Je vous remercie, monsieur Salmon. Dans d'autres dossiers, il est aussi question de plans de transition. Je retiens donc qu'il s'agit de solidifier ce que vous avez amorcé.

Monsieur Haji, je m'adresse à vous en votre qualité de représentant d'un des quatre groupes intermédiaires. D'ici l'échéance de l'initiative, avez-vous prévu, ou est-il prévu dans le programme, une discussion entre vos quatre groupes et le gouvernement, quel qu'il soit, sur les bons et les moins bons coups du programme?

[Traduction]

**M. Sharif Haji:** Nous avons parlé de planification stratégique pour la suite des choses et de ce que seront les prochaines étapes. Nous avons également parlé de ce qui s'est passé. Les évaluations des organismes financés viennent juste d'avoir lieu. Nous ne les avons pas encore conclues. Nous nous attendons à tirer des leçons de ces évaluations, et ces leçons seront une partie de ce qui nous guidera pour la suite. Cependant, les discussions initiales n'en sont qu'à leurs débuts. Nous n'avons pas encore établi de feuille de route pour un plan de transition, mais des discussions stratégiques se sont amorcées sur la façon de poursuivre le travail en nous fondant sur ce que nous recueillons et apprenons des organismes financés existants.

**Le président:** Merci, madame Chabot et monsieur Haji.

Pour terminer, nous avons Mme Zarrillo, pour six minutes.

**Mme Bonita Zarrillo:** Merci beaucoup.

Je veux entrer dans le vif du sujet, car nous n'avons pas beaucoup de temps. J'aimerais revenir sur ce dont parlait Mme Chabot.

Nous avons fait une grande annonce aujourd'hui concernant le fonds de dotation. Nous avons beaucoup parlé de durabilité. Le modèle d'intermédiaire a-t-il été maintenu pour ce fonds de dotation, et pourra-t-il fonctionner avec l'infrastructure actuelle qui a déjà été construite et qui, nous le savons, travaille à élargir la portée et à engager davantage de partenaires? Parle-t-on de cette transition vers le fonds de dotation?

**M. Sharif Haji:** Je suis d'accord avec mes collègues qui ont parlé plus tôt de l'importance de l'annonce qui a été faite aujourd'hui, mais, à ma connaissance, je ne pense pas que cela a été axé sur la continuité du travail que les intermédiaires ont fait. Le fonds est conçu comme ce qui ressemblerait à un appel d'offres ordinaire. C'est ce que j'ai compris. Je ne sais pas comment les deux seront liés.

Mon collègue, ammanuel, a mentionné au cours de l'appel précédent qu'il y a un certain nombre de points qui doivent être reliés entre eux pour s'assurer que l'investissement fait dans les communautés noires du Canada pourra être maintenu à long terme.

• (1720)

**Mme Bonita Zarrillo:** Formidable.

Monsieur Salmon, avez-vous une observation à formuler à ce sujet?

Vous avez également mentionné le passage d'un organisme sans but lucratif à un organisme de bienfaisance. Si le fonds de dotation finit par être un véhicule de transition, quels obstacles ou défis voyez-vous pour la taille des organismes avec lesquels vous travaillez et qui ne peuvent peut-être pas passer au statut d'organisme sans but lucratif ou même d'organisme de bienfaisance? Comment peuvent-ils être soutenus?

**M. Warren Salmon:** Tout d'abord, j'aimerais vraiment saluer et applaudir le fonds de dotation. Cela tombe à point pour nous, car nous cherchons à devenir un organisme de bienfaisance par l'intermédiaire de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada. L'autre soutien que nous aimerions trouver est une aide à la rédaction de demandes de subventions. Nous avons la ferme intention de présenter une demande pour obtenir ce financement. Cela nous a vraiment aidés à mieux nous positionner pour accéder potentiellement à ces fonds.

Pour les autres organismes plus petits... Il y a différentes étapes de croissance. Nous sommes un organisme de bénévoles. Nous espérons que les fonds que nous recevons nous permettront d'embaucher du personnel, de nous développer et de mieux nous positionner pour servir nos concitoyens.

Il y a aussi des choses qui peuvent aider les petites entités à accélérer leur croissance et à mieux se positionner pour servir leur clientèle et fournir des services. Je pense que cela serait également très utile.

**Mme Bonita Zarrillo:** Je vais poser une question rapide.

Il y a toujours des intersections. Le Comité travaille aussi beaucoup avec les personnes handicapées. Récemment, le député Dalton et moi avons participé à un événement au cours duquel nous avons travaillé avec la communauté noire et les personnes handicapées. Y a-t-il des organismes avec lesquels vous avez travaillé au fil du temps et dont vous pourriez parler au Comité? Nous avons une étude à venir qui portera là-dessus. Nous voulons nous assurer d'en tenir compte.

Je voulais terminer en disant que, si l'un d'entre vous a des observations à formuler, je vais laisser ma place. Le temps qu'il me reste sera partagé avec M. Haji et M. Salmon pour qu'ils puissent nous faire part de leurs observations.

**Le président:** Ce temps est à vous.

Allez-y, monsieur Salmon.

**M. Warren Salmon:** En ce qui concerne les personnes handicapées, je pourrais soumettre cela au Comité ultérieurement. Personne ne me vient vraiment à l'esprit. Il y a beaucoup d'organismes avec lesquels nous travaillons à différents titres.

Encore une fois, je veux simplement remercier le Comité et le gouvernement pour les efforts qu'ils déploient pour nous soutenir,

nous aider à nous développer et à soutenir la communauté noire. Cela aurait dû être fait il y a longtemps, comme l'a mentionné M. Coteau. Le pourcentage doit être plus représentatif. Je pense qu'il y a encore du travail à faire pour arriver à ce point. J'applaudis vraiment ces efforts et j'espère que nous pourrions continuer à travailler dans cette direction.

Merci.

**Le président:** Monsieur Haji, nous vous écoutons.

**M. Sharif Haji:** Merci de cette question sur l'intersectionnalité. C'est un sujet qui nous occupe. Les personnes handicapées sont d'un côté. Il y a aussi d'autres motifs d'intersectionnalité, qu'il s'agisse de l'orientation sexuelle, des autres croyances religieuses et de toutes ces choses qui font partie de la diversité de la population noire.

Je serai en mesure de vous fournir le nom de quelques organismes que nous avons financé par l'intermédiaire de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada et qui ont pour mission de fournir des services aux personnes handicapées. Je vous les communiquerai par courriel.

Le seul autre élément que je voulais ajouter et que je n'ai pas été en mesure de mentionner, c'est que, malgré nos efforts pour atteindre les organismes dirigés par des Noirs dans l'Ouest, il existe toujours un fossé. Je tenais à le souligner. Nous voulons en couvrir le plus possible. Il y a encore une lacune dans les provinces de l'Ouest. Il y a très peu de mises à jour. Dans certaines provinces comme le Manitoba, lorsque vous le comparez avec le reste de nos provinces, même lorsque la population est considérée... Ce genre d'iniquité régionale est une chose que nous devons commencer à examiner afin d'y remédier.

C'est un point que je voulais souligner dans mes cinq premières minutes.

● (1725)

**Le président:** Merci, madame Zarrillo et monsieur Salmon, et merci, monsieur Haji, de votre présentation.

Voilà qui conclut la série de questions à l'intention de nos témoins.

Je rappelle aux membres du Comité que l'horaire de mercredi, tel qu'il se présente, prévoit la comparution du dernier groupe de témoins au cours de la première heure. La deuxième heure sera consacrée aux instructions de rédaction du rapport ainsi qu'à tout autre élément que vous souhaiteriez porter à notre attention.

Merci, membres du Comité, et merci aux témoins d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>